



Association Genevoise de Tourisme Pédestre

Correspondance: Case postale 6103 · CH-1211 Genève 6 · Renseignements: Tél. (022) 311 99 70
CCP 12-9305-4 · Documentation disponible à: l'Arcade du Molard, Place du Molard 4, Genève

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 15 MARS 1997 au Cercle de l'Espérance

Séance ouverte à 14 h.40 par la Présidente, Mme Nadia Constantinidi, qui salue le public (82 personnes) et présente les excuses de plusieurs communes et officiels, ainsi que quelques membres AGTP empêchés d'assister à cette assemblée. Elle remercie le Comité, présent au grand complet cette année, soit :

Mmes N. Constantinidi, E. Guillamon, S. Gauthier, S. Hadjidakis,
M. Hones, M. Matthey
MM. G. Broggin, J.-C. Cima et G. Monnier.

ORDRE DU JOUR

1. P-V. Assemblée Générale du 16.3.1996
 2. Rapport de la Coordinatrice des courses
 3. Rapport de la Trésorière
 4. Rapport des Vérificateurs de comptes
 5. Rapport de la Présidente
 6. Discussion sur ces rapports et vote
 7. Elections
 8. Propositions individuelles
 9. Divers.
-
1. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16.3.96 est approuvé.
 2. Mme E. Guillamon lit son rapport concernant courses et séjours du dernier exercice. Elle demande aux membres qui ne viennent qu'aux séjours, de faire l'effort de participer plus activement aux courses des dimanches.
 3. Mme M. Matthey commente en détail le bilan établi au 31.12.1996 et envoyé aux membres avec la convocation. Aucune question n'est posée à ce sujet.
 4. M. E. Noussan, 1er vérificateur des comptes, lit son rapport et remercie la trésorière qui, par sa tenue exemplaire de la comptabilité, facilite grandement la tâche des vérificateurs.
 5. La Présidente présente son rapport annuel. Le Comité s'est réuni 6 fois, ce qui peut sembler peu, mais de nombreuses tâches sont accomplies en dehors de ces séances, par petits groupes.
 - Elle demande à chacun de faire un peu de "promotion" pour l'AGTP, en signalant, entre autre, l'Arcade du Molard avec notre documentation, afin d'augmenter le nombre des membres.
 - Elle rappelle encore les réunions mensuelles (1er mercredi du mois) entre 18 et 19 heures qui ont lieu ici-même.
 - Elle signale que l'AGTP a l'honneur de représenter les cantons romands auprès de la Fédération Suisse du Tourisme Pédestre.
 - Le balisage demeure un problème car toujours en suspens. Un projet de loi devrait être mis en place prochainement. L'AGTP va se joindre à d'autres organisations et associations pour faire avancer les choses.
 6. A un membre qui s'étonne que Genève ait dépassé le délai imparti pour l'application de la Loi sur le balisage, il est répondu que

le projet présenté était trop "lourd" administrativement parlant. Il a donc été refusé et doit être retravaillé. Quant aux chômeurs, ils ont été employés par l'Etat pour faire des reconnaissances sur les cheminements existants mais, pour le balisage, il faut des randonneurs chevronnés. Notre Chef technique, avec le consentement des Travaux Publics, balise déjà les sentiers qui ne subiront aucune modification.

Les quatre rapports ci-dessus sont approuvés à l'unanimité.

7. - Ré-élections au Comité pour un nouveau mandat de 3 ans :

Mmes Nadia Constantinidi, Présidente
Madeleine Matthey, Trésorière.

- Election au Comité : M. Jean-Marie Gobet, Informatique.

- Elections pour vérification des comptes :

Mme Ariane Corbaz, 1ère vérif.
M. Homy Meykadeh 2ème "
Mme Brigitte Letu 1ère suppléante
Mme Astrid Küng 2ème "

8. Aucune proposition ni question posées par écrit. La Présidente précise cependant qu'il n'est pas nécessaire d'attendre l'Assemblée Générale pour ce faire. On peut s'adresser à elle en tout temps.

9.a) M. Jean Monnier, Président de l'AVTP, prend la parole. Si l'AGTP va célébrer ses 25 ans en 1998, l'AVTP a déjà fêté ses 50 ans d'existence il y a quelque temps ! La course des jeunes du Conseil du Léman passera à Lausanne le 19.7.97 et il aimerait bien y voir des Genevois.

b) Cette course sera à Genève le 15.7.97. Itinéraire : Evaux/Pont de la Roulave. Que ceux qui le peuvent accompagnent ces jeunes gens.

c) Le No de tél. 182 donnera des renseignements sur des courses AGTP ne figurant pas sur le programme établi.

d) Mme E. Guillamon décrit avec enthousiasme la région bâloise (course No 20 de G. Monnier) qui n'a pas obtenu beaucoup d'inscriptions, espérant ainsi en susciter. M. G. Monnier indique que l'hôtel est en ville de Bâle mais que les balades se font à la campagne. Il espère encore une dizaine de participants.

La séance est levée à 16 heures et suivie d'un buffet bien garni et fort apprécié.

La Présidente : La Secrétaire :

N. Constantinidi

Nadia Constantinidi

M.-L. Hones

M.-L. Hones